

la baie de Somme libre de sable

la lettre

www.baie-de-somme-libre-de-sable.fr

Essais de chasses forcées à Saint-Valery

Résultats concluants

Le département de la Somme a procédé, avec succès, en novembre 2012, à des chasses forcées du canal maritime de la Somme. Ces premiers tests s'avèrent prometteurs pour désenvaser les ports de Saint-Valery. Le principe est d'utiliser le canal, en amont de l'écluse de Saint-Valery, comme réservoir, retenant l'eau du fleuve le temps de l'action de marée, puis la relâchant en fin de marée descendante.

Les tests de novembre ont concerné quatre marées de jour consécutives. De nombreux calculs et mesures ont été pris, et viennent d'être rendus publics, ce 1er mars. Une seconde série de tests est programmée, après la mi-mars, et portera sur quatre semaines, avec des cadencements différents.

Les premières expérimentations de l'utilisation du bief aval du canal maritime sont donc concluantes. L'objectif est maintenant de prévoir la programmation des ouvertures et fermetures des vannes de l'écluse. **Car la logique sera de systématiser cette chasse qui a**

montré son efficacité, et qui ne coûte rien.

Où se redéposera le sable?

Cette réussite amène pourtant une série de questions.

1) Les sédiments sablo-vaseux reflusés des ports par la chasse n'ont pas été repoussés jusqu'à la mer: le courant n'est pas assez puissant, la pente du chenal insuffisante. Ils se sont donc redéposés dans l'estuaire, entre Saint-Valery et Le Hourdel, mais où?

2) Chaque marée montante se charge d'un sable en suspension (50kg pour 1 m³ d'eau) qu'elle redépose quand son courant faiblit. Le chenal va donc être le lieu d'un antagonisme entre le sable montant avec la marée, depuis la mer, et les sédiments chassés, depuis le fond de port. Un bouchon résiduel de sédiments devrait apparaître, de plus en plus repoussé vers la mer, mais où?

3) Il est prévu, en l'état actuel, de dégager les ports de Saint-Valery. L'expérience réalisée a prouvé son efficacité. Mais un

port est un "abri pour les navires" (Petit Larousse), pas un bassin. **Serait-il cohérent que le port soit en eau, mais pas le chenal pour y accéder ou en sortir?**

4) On a observé que les sédiments ont été repoussés vers l'aval (vers la mer) parce qu'on a forcé la chasse en amont, et hersé des bouchons qui faisaient barrage. Pour Saint-Valery, la démonstration est faite. Mais ce qui vaut pour le port de Saint-Valery ne vaut-il pas pour tout l'estuaire? **Ne peut-on forcer toutes les chasses d'amont, et faire sauter le bouchon qui empêche l'écoulement des eaux et des sédiments, cet immense tas de sable qui ferme la baie?**

Les tests qui se sont déroulés en novembre, qui vont très sûrement être confirmés par ceux de mars, montrent qu'une action d'ensemble est possible pour contrer le comblement de la baie. Il suffit d'aider la nature à faire son travail.

Jacques Gravend, journaliste
2 mars 2013

Pour être plus précis

La première série de tests de chasses hydrauliques du canal maritime de la Somme s'est déroulée du 20 au 23 novembre 2012. Ces tests ont eu lieu aux marées de jour, par petits coefficients, de 49 à 55, par sécurité. Leur bilan a été rendu, et une série suivante est prévue, à partir du 11 mars prochain, portant sur quatre semaines avec des marées de coefficient et de rythme différents.

Les techniciens du département, assistés de bureaux d'études spécialisés, devaient vérifier que l'opération de chasse forcée, c'est à dire le stockage puis le déstockage de l'eau dans le canal, n'entraînait pas de difficultés pour le bief, entre Saint-Valery et Abbeville, pour les ports de plaisance et de pêche de Saint-Valery, ni pour les poissons du canal.

L'hypothèse de travail est d'employer ce réservoir pour nettoyer les ports. Vauban, dès le XVIIème siècle, avait multiplié les bassins de chasse de fond des ports français pour éviter leur comblement. De nombreux bassins fonctionnent encore. Le port du Crotoy a été doté d'un tel bassin, dans les années 1860, assez inefficace faute d'un entretien adapté. Le port du Hourdel a aussi été équipé d'un bassin, efficace

jusqu'à son abandon, dans les années 1930. Dans la plupart des cas, il s'agit de bassins remplis par la marée montante, et vidés après la fin de marée descendante. Les bassins stockent alors les sédiments portés par la marée, nécessitant un entretien. Dans le cas du canal maritime, l'eau est celle du fleuve, non chargée en sédiments.

On a commencé par labourer avec une herse remorquée les bancs de sable apparus depuis deux ans devant les quais de Saint-Valery, pour les ameublir.

L'opération de chasse s'est déroulée ainsi: l'eau du canal a été stockée par l'écluse aval de Saint-Valery, jusqu'à la hauteur de 4,60 mètres. Cette mesure, dite IGN 69, correspond à une hauteur de 9,40m par rapport au zéro hydrographique, côté port maritime, la hauteur d'une marée de coefficient 80.

Le débit de la Somme lors du stockage était de 30 mètres cubes par seconde à Abbeville, et le remplissage naturel s'est fait à raison de 0,18m de hauteur par heure.

A la fin de la marée descendante, les deux vannes de l'écluse ont été ouvertes, de façon alternée, ou simultanée. L'eau a été relâchée, jusqu'à abaisser

le niveau du canal à la hauteur de 3,20m IGN 69. Cette colonne d'eau de 1,40m représente pour le bief Saint-Valery Abbeville environ 1 million de mètres cubes.

Le débit du délestage était de 100m³/sec, une vitesse de courant de 1,15 mètre par seconde, environ 2,3 noeuds, la vitesse du courant de marée montante par fort coefficient. En année normale, le débit moyen du fleuve varie de 30 à 35m³/sec. En avril 2001, au plus fort des inondations de la vallée de la Somme, le débit moyen mensuel a été de 96,20m³/sec. Le dernier jour des tests, le 23 novembre, le débit a été monté à 130 m³/sec pendant plusieurs heures.

La première observation concerne les travaux réalisés ces dernières années sur l'écluse: la nouvelle vanne permet une augmentation de débit notoire. La double vanne favorise aussi la direction du courant vers l'une ou l'autre rive, en jouant sur l'ouverture relative des deux panneaux. C'est une reprise modernisée des guide eau qui évacuaient autrefois le bassin de chasse du Hourdel.

Les vérifications sur les équipements et ouvrages en amont de l'écluse, comme dans les ports de Saint-Valery n'ont révélé aucun

problème particulier. Quant aux poissons, une récente compétition internationale de pêche avait déjà montré la pauvreté piscicole du bief; aucune échappée significative ne s'est ajoutée.

Plus important est le bilan bathymétrique dans les ports et dans l'estuaire. En quatre marées (il y en a deux par jour, soit plus de 700 par an), **la chasse forcée a repoussé 130 000m³ de sédiments (entre l'écluse et le cap Hornu). Les ports de pêche et de plaisance de Saint-Valery ont été dragués, en 2007-2008, de 80 000m³, ce qui avait coûté 900 000 euros.**

En mars, il est prévu de tester la chasse sur des marées successives, de jour et de nuit, mais le délai de remplissage (8 heures) est trop long pour une chasse biquotidienne (5 heures séparent la fin de marée descendante et le flot suivant). Le canal finira alors de se remplir à l'eau de mer, avec la fin de la marée montante, avant d'être vidangé en fin de marée descendante, comme tout bassin de chasse. Les pêcheurs du canal ne semblent pas opposés à un peu de salinité dans le bief, une possibilité permettant aussi de compenser les périodes d'étiage, quand le niveau moyen du canal est bas, et le débit trop faible.

Un site pour s'informer et partager:

www.baie-de-somme-libre-de-sable.fr

un autre site pour soutenir une pétition:

<http://www.petitions24.net/signatures/baie-de-somme-libre-de-sable/start/50>